

L'université de Nîmes, l'Hôpital de Pont Saint-Esprit et l'Association Educative du Mas Cavailiac (AEMC) à Le Vigan s'associent pour favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie du Gard

Les plus de 85 ans seront 4,8 millions en 2050, contre 1,4 millions en 2018. Pourtant, 6% seulement des logements sont adaptés à la vie quotidienne des personnes en perte d'autonomie rendant leur maintien à domicile complexe.

Adoptée en 2016 afin d'accompagner cette transition démographique, la loi Adaptation de la Société à la Vieillesse (**ASV**) a lancé un appel à projets pour offrir aux personnes âgées les moyens d'une plus large autonomie.

Dès 2017, l'université de Nîmes, la fondation I2mi et le Conseil Départemental du Gard ont lancé le projet « La Ressource de l'Autonomie ». **L'objectif est d'améliorer l'accès aux équipements et aux aides techniques** (déambulateur, fauteuil roulant, canne, lève-personne ou barres d'appui, etc.) **pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap du Gard afin de favoriser leur maintien à domicile.** En 2018, ils se sont associés à l'Équipe Spécialisée de Réadaptation (ESR) de l'Hôpital de Pont Saint-Esprit et à celle du projet Trait d'Union de l'Association Educative du Mas Cavailiac (AEMC) en partenariat avec le Chantier d'insertion Arc-en-ciel de l'association Vigan Inter'aide qui avaient également débuté des actions, afin **d'apporter une réponse globale à cette problématique dans le Gard.**

Financé par la Conférence des Financeurs de prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) du Gard, le projet commun s'articule aujourd'hui en trois phases :

- Le repérage des personnes isolées et l'évaluation de leurs besoins en aides techniques par les ergothérapeutes de l'Hôpital
- La mise en place des aides techniques et l'accompagnement des usages
- Le recyclage et la redistribution des aides par le chantier d'insertion

L'université de Nîmes, *via* le laboratoire de recherche en design PROJEKT, a mené une recherche-projet en appliquant les méthodes du design social, comprenant 3 grandes étapes :

- Immersion et analyse du terrain pour déterminer les problématiques et besoins du territoire et des usagers.
- Ateliers de co-conception de solutions avec les différentes parties prenantes du projet.
- Expérimentations des solutions sur le terrain.

Dans le prolongement de ce travail **et en partenariat avec l'Hôpital de Pont Saint-Esprit, la mise en place d'un bus de l'autonomie est ainsi envisagée pour 2020.** Le véhicule se déplacera sur tout le territoire pour rencontrer des personnes isolées et leur offrir un espace de rencontres et d'échange autour de la perte d'autonomie.

Jusqu'au mois de septembre, un appel à témoignage sur les problématiques du maintien à domicile a été lancé dans l'optique de valoriser la parole des usagers lors d'une exposition qui aura lieu en Septembre 2019.

Pour en savoir plus : <http://ressource-autonomie.fr/>

Contacts :

Elodie Jamet – Service communication – communication@unimes.fr / 04 66 36 46 26

Marine Royer – Maîtresse de conférences, porteuse du projet à Unimes – marine.royer@unimes.fr

Solène Chirossel – Designer, chargée du projet à UNÎMES – solene.chirossel@unimes.fr